



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 3272

Texte de la question

PENSIONS DE RETRAITE

M. le président. La parole est à M. Jean-Marie Rolland, pour le groupe UMP.

M. Jean-Marie Rolland. Ma question s'adresse à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

Monsieur le ministre, je souhaite vous interroger sur le niveau du pouvoir d'achat des retraites, sujet d'inquiétude pour certains de nos compatriotes, notamment les titulaires des plus petites pensions.

Nous avons voté, en août 2003, une réforme importante qui a permis de pérenniser le système de retraite par répartition auquel nos concitoyens sont particulièrement attachés. Néanmoins, les enjeux démographiques sont importants puisque, malgré les efforts des Françaises pour soutenir la natalité, l'espérance de vie augmente de trois mois par an. Si un Français sur trois a aujourd'hui plus de soixante ans, la proportion sera de trois sur cinq en 2040.

Monsieur le ministre, quelles sont les perspectives qui s'offrent à nous ? Au-delà de cet hémicycle, de nombreux Français, devant leur téléviseur, attendent votre réponse. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille.

M. Philippe Bas, *ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille*. Monsieur le député Rolland, vous avez parfaitement raison de le souligner, beaucoup de nos compatriotes ont leur retraite pour seul revenu. C'est pourquoi il était si important, avant toute autre chose, de sauver du naufrage annoncé notre régime de retraite par répartition.

Tous les Français le savent : on n'a rien sans rien ! Et c'est parce que nous avons sauvé la retraite par répartition que nous avons pu prendre des mesures de progrès social pour les retraités. Écoutez plutôt : 350 000 personnes ont pu prendre leur retraite avant soixante ans parce qu'elles avaient commencé à travailler entre quatorze et seize ans (*" Très bien ! " sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire*) ;...

M. Michel Herbillon. Voilà !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. ... la retraite de base des petits retraités a déjà connu deux augmentations de 5 % et une nouvelle est programmée pour 2008 ; le statut des conjoints d'artisans et de commerçants a été revu ; 300 000 petites retraites agricoles ont été revalorisées au début de 2007,...

M. Christian Vanneste. Très bien !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. ... de 20 % pour l'exploitant et jusqu'à 50 % pour le conjoint. Ce sont des mesures tangibles que nous n'avons pu prendre que parce nous avons eu le courage de faire ensemble cette réforme.

J'entends bien que certains à gauche, et Mme Ségolène Royal en particulier, veulent remettre en cause la réforme des retraites, moyennant quoi ils prétendent financer de nouveaux progrès sociaux.

M. Bernard Accoyer. Catastrophe !

M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille. Des progrès sociaux du reste dépourvus de toute ambition, puisqu'on annonce 5 % d'augmentation des petites

retraites alors que nous les avons déjà augmentées de 10 % et que nous avons déjà programmé 5 % de plus !
(*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)
Il faut être raisonnable : la revalorisation des petites retraites est nécessaire, mais elle n'est possible que si l'on a le courage de la réforme. Ne racontons pas d'histoires aux Français ! (*Mêmes mouvements.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Rolland](#)

Circonscription : Yonne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3272

Rubrique : Politique économique

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2007

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 15 février 2007